

Naturalgie  
Les Grandes Pièces  
70190 Granvelle et le  
Perrenot

M Faivre Jean Paul  
Maire de Thurey le mont  
2 rue de la Mairie  
25870 Thurey le mont

Besancon le 18 mars 2021

**Objet** : Lagune déportée de stockage de digestat de l'unité de méthanisation Naturalgie sur la commune de Thurey le mont-Condition de remise en état

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du projet de lagune de stockage de digestat de méthanisation produit par l'unité de méthanisation Naturalgie, elle s'engage à la cessation d'activité de la plateforme de stockage, de réaliser une remise en état du site consistant à la vidange et au nettoyage complet de la lagune.

Nous prévoyons ensuite d'utiliser le site comme lagune de stockage d'eaux pluviales à usage agricole.

La remise en état du site s'accompagnera de la vidange et du nettoyage complet de la lagune.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

*Recus en Mairie -*

*Ré 18/03/2021*



Le Maire,  
Jean-Paul FAIVRE

Moncey, le 27 mai 2021

**SCEA LA FERME**  
**4 Rue Georges Caubert**  
**25870 MONCEY**

**SAS NATURALGIE**  
**Les Grandes Pièces**  
**70190 GRANVELLE ET LE PERRENOT**

Objet : Lagune déportée de stockage de digestat de l'unité de méthanisation Naturalgie sur la commune de Thurey-le-Mont - Condition de remise en état

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet de lagune de stockage de digestat de méthanisation produit par l'unité de méthanisation NATURALGIE, je vous donne mon accord quant aux décisions prises pour la remise en état du site lors de l'arrêt définitif de l'usage du site.

Cet accord de remise en état sera en amont conditionné à l'accord du projet global de méthanisation par les services instructeurs compétents.

A la cessation d'activité de la plateforme de stockage, vous réaliserez une remise en état du site consistant en la vidange et le nettoyage complet de la lagune.

La destination future du site remis en état devra de nouveau être soumise aux services instructeurs compétents pour une utilisation nouvelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes cordiales salutations.

**Paul-Emile ROBINET**

**SCEA LA FERME**  
4 rue Georges Caubert  
25870 MONCEY  
RCS Besançon 835 202 912



Naturalgie  
Les Grandes Pièces  
70190 Granvelle et le  
Perrenot

M Magnin Didier  
Maire de Buthiers  
17 rue de la Mairie  
70190 Buthiers

Besançon le 18 mars 2021

**Objet** : Lagune déportée de stockage de digestat de l'unité de méthanisation Naturalgie sur la commune de Buthiers-Condition de remise en état

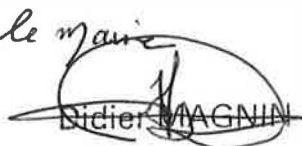
Monsieur le Maire,

Dans le cadre du projet de lagune de stockage de digestat de méthanisation produit par l'unité de méthanisation Naturalgie, elle s'engage à la cessation d'activité de la plateforme de stockage, de réaliser une remise en état du site consistant à la vidange et au nettoyage complet de la lagune.

Nous prévoyons ensuite d'utiliser le site comme lagune de stockage d'eaux pluviales à usage agricole.

La remise en état du site s'accompagnera de la vidange et du nettoyage complet de la lagune.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Vu le 18/03/21  
à Buthiers  
le maire  
  
Didier MAGNIN



Buthiers le 20 avril 2021

Paget OLIVIER

19 grande rue

70190 Buthiers

SAS Naturalgie

Les grandes pièces

70190 Granvelle et le Perrenot

Objet : Lagune déportée de stockage de digestat de l'unité de méthanisation Naturalgie sur la commune de Buthiers-Condition de remise en état

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet de lagune de stockage de digestat de méthanisation produit par l'unité de méthanisation Naturalgie, je vous donne mon accord quant aux décisions prises pour la remise en état du site lors de l'arrêt définitif de l'usage du site.

Cet accord de remise en état sera en amont conditionné à l'accord du projet global de méthanisation par les services instructeurs compétents.

A la cessation d'activité de la plateforme de stockage, vous réaliserez une remise en état du site consistant en la vidange et le nettoyage complet de la lagune.

La destination future du site remis en état devra de nouveau être soumise aux services instructeurs compétents pour une utilisation nouvelle.

Veillez agréer, Monsieur, mes cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE  
COMMUNE DE GEZIER ET FONTENELAY  
70700 GEZIER-ET-FONTENELAY  
Tél. /Fax : 03.81.57.70.30  
Port. : 06.08.04.53.93  
[mairie.gezier@orange.fr](mailto:mairie.gezier@orange.fr)

le 18 mars 2021

SAS Naturalgie  
Les Grandes Pièces  
70 190 Grandville-et-le-Perrenot

Gezier et Fontenelay, le 3/18/2021

**Objet : Lagune déportée de stockage de digestat de l'unité de méthanisation Naturalgie sur la commune de Gezier et Fontenelay - Conditions de remise en état**

Monsieur le directeur,

Dans le cadre du projet de lagune de stockage de digestat de méthanisation produit par l'unité de méthanisation Naturalgie, nous avons l'honneur de vous accorder notre accord quant aux décisions prises pour la remise en état du site lors de l'arrêt définitif de l'usage du site.

Cet accord de remise en état sera en amont conditionné à l'accord du projet global de méthanisation par les services instructeurs compétents.

A la cessation d'activité de la plateforme de stockage, vous réaliserez une remise en état du site consistant en la vidange et le nettoyage complet de la lagune.

La destination future du site remis en état devra de nouveau être soumise aux services instructeurs compétents pour une utilisation nouvelle.

Veillez agréer, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Maire,

Vincent MIGNEROT



Buthiers le 20 avril 2021

GFA des champs vivants

2 rue de la forge

70190 Maizieres

SAS Naturalgie

Les grandes pièces

70190 Granvelle et le Perrenot

Objet : Lagune déportée de stockage de digestat de l'unité de méthanisation Naturalgie sur la commune de Gézier-et-Fontenelay - Condition de remise en état

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet de lagune de stockage de digestat de méthanisation produit par l'unité de méthanisation Naturalgie, je vous donne mon accord quant aux décisions prises pour la remise en état du site lors de l'arrêt définitif de l'usage du site.

Cet accord de remise en état sera en amont conditionné à l'accord du projet global de méthanisation par les services instructeurs compétents.

A la cessation d'activité de la plateforme de stockage, vous réaliserez une remise en état du site consistant en la vidange et le nettoyage complet de la lagune.

La destination future du site remis en état devra de nouveau être soumise aux services instructeurs compétents pour une utilisation nouvelle.

Veillez agréer, Monsieur, mes cordiales salutations.

PETIT HUGUENIN David  
GERANT

